

CONDITIONS DE TRADING – SERVICES DE GESTION ET DE CONSEIL

1. Ouverture du compte

Les montants initiaux minimaux requis pour ouvrir un compte sont les suivants :

- 35'000 euros (ou tout autre montant déterminé à la discrétion de RTFX) ou équivalent pour un compte Gestion ;
- 100'000 euros (ou tout autre montant déterminé à la discrétion de RTFX) ou équivalent pour un compte Conseil.

Une garantie bancaire à première demande émise par une banque approuvée sera également acceptée. Des comptes peuvent être ouverts dans toutes les devises principales (EUR, USD, CHF, GBP, JPY, CAD ou AUD). RTFX activera le compte après avoir reçu les fonds et vérifié la documentation d'ouverture de compte et de due diligence appropriée. RTFX ne versera pas d'intérêts sur les soldes des comptes.

2. Transactions minimales

Sur le marché des devises (Forex), les montants minimaux des transactions sont les suivants :

- 200'000 euros ou équivalent pour un compte Conseil ;
- pas de minimum applicable pour un compte Gestion.

3. Frais liés au service Conseil

Dans le cas où RTFX a été mandatée et a accepté de délivrer un service de Conseil, en sus des conditions décrites dans le *Tableau des Conditions de Trading en Devises*, RTFX est en droit à la rémunération suivante, calculée sur la base des opérations effectuées :

- une commission de 0.7 point de base déduite du prix « demandé » et ajoutée du prix « offerts » cotés par RTFX

4. Frais liés au service Gestion

Dans le cas où RTFX a été mandatée et a accepté de délivrer un service de Gestion, en sus des conditions décrites dans *Tableau des Conditions de Trading en Devises*, RTFX est en droit à la rémunération suivante :

- une commission trimestrielle de 40% sur la plusvalue sur votre investissement, à l'exception d'un rendement minimum de 4% par trimestre.

Un trimestre est défini par une période de trois mois commençant à la date de la première transaction effectuée sur le compte du client.

Un trimestre est défini par chaque période consécutive de trois mois commençant à la date de la première transaction effectuée sur le compte du client. Toutefois, si des fonds sont déposés ou retirés du compte du client et/ou si le service Gestion est annulé avant la fin d'un trimestre, le trimestre est considéré comme clos (ci-après dénommé « Trimestre Incomplet ») et la performance du Trimestre Incomplet sera calculée au pro rata temporis. Le ou les trimestres suivants (si applicable) seront calculés comme des périodes de trois mois commençant le jour suivant la fin du Trimestre Incomplet

5. Obligation de marge

Un effet de levier maximal, défini par instrument, sera calculé à l'ouverture d'une nouvelle position conformément au tableau des conditions de trading RTFX ci-dessous

6. Seuil d'alarme

Le département de trading de RTFX envoie une alarme au client lorsque sa marge passe en-dessous du « seuil d'alarme ». Toutefois, RTFX n'interviendra pas spontanément sur le compte du client avant que la marge n'atteigne ou ne tombe en-dessous du « dernier seuil ».

7. Fermeture de la position

RTFX se réserve le droit, sans toutefois encourir d'obligation à cet égard et sans avis préalable, de fermer spontanément les positions ouvertes du client lorsque la marge de ce client atteinte ou tombe en-dessous du « dernier seuil ».

8. Règles d'exécution des ordres

Nos Règles d'exécution s'appliquent lorsque nous exécutons des ordres portant sur des transactions sur le marché des devises (Forex) ou d'autres produits financiers dérivés OTC pour le compte de nos clients. Veuillez noter que RTFX agit toujours en tant que contrepartie pour vos ordres.

Les différents types d'instruments financiers proposés par RTFX sont énumérés dans notre tableau des conditions de trading avec une description de leurs prix et des exigences spécifiques de marge, qui peuvent être revus de temps en temps par RTFX.

RTFX a pour but d'offrir à ses clients le service de trading le plus compétitif sur le marché. Cependant, il peut arriver, dans des circonstances exceptionnelles, que nous devions augmenter nos spreads normaux (par exemple, lorsque le marché évolue rapidement ou est peu liquide). La fixation du prix et l'exécution de la plupart des transactions se fera automatiquement par les systèmes de trading de RTFX. Toutefois, le prix d'un instrument peut être fixé manuellement et/ou une transaction peut être exécutée manuellement selon des paramètres comme, par exemple, des conditions de marché inhabituelles ou la taille et la nature de votre ordre. Lorsque la demande est élevée, la fixation du prix et/ou l'exécution manuelle peuvent causer des retards dans le traitement de votre ordre, ce qui peut consécutivement avoir un impact sur le prix auquel votre ordre est exécuté. RTFX s'est fixé comme but de mettre à disposition de ses clients la technologie de trading la plus compétitive et a mis en place des procédures de traitement pour minimiser les risques de retard.

Les prix de RTFX pour des produits Forex sont recueillis auprès de grandes banques indépendantes qui confèrent de la liquidité au marché Forex. RTFX fixe ses prix en fonction des prix proposés par ces market makers dont on sait, par expérience, qu'ils fournissent un service constant en termes de fréquence de mises à jour et de fiabilité.

9. Conflits d'intérêts

RTFX exécute vos ordres à l'interne avec pour contrepartie son propre portefeuille ; en d'autres termes, il contracte avec vous pour son compte. RTFX s'est fixé comme but d'identifier, de surveiller et de gérer tous conflits d'intérêts actuels ou potentiels qui peuvent survenir entre RTFX et ses clients. RTFX révisé ses Règles relatives aux conflits d'intérêts de façon régulière, en tout cas chaque année ou chaque fois que se présente un conflit d'intérêts non identifié ou envisagé précédemment. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt lorsque RTFX fournit un service de Gestion ou de Conseil, les transactions effectuées pour ou par le client en relations avec le service fournit, son entièrement couvertes (hedged) par RTFX auprès d'une contrepartie bancaire, se dégageant ainsi du risque lié à ces transactions. Dans ces cas, la rémunération de RTFX sera basée sur une commission, comme décrit dans ces Conditions de Trading.

10. Fermeture du compte

Les clients peuvent fermer leur compte en tout temps en envoyant une requête écrite à RTFX en ce sens. Pour les comptes Gestion, la commission trimestrielle sera calculée au pro rata temporis et débitée du compte du client avant le transfert du solde. Dans la plupart des cas, les fonds seront transférés dans les 48 heures après réception de la demande. Les fonds ne seront transférés que vers un compte bancaire au nom du client. Aucun transfert ne sera fait à des tiers

11. Trading électronique

L'internet peut être sujet à des vicissitudes qui peuvent affecter votre accès à la plate-forme de trading de RTFX. Nous ne pouvons être tenus responsables de préjudices ou de pertes pendant l'usage de nos plates-formes de trading qui résultent d'événements qui échappent à notre contrôle. Il est de votre seule responsabilité de vous procurer et de maintenir l'équipement dont vous avez besoin pour vous assurer un accès adéquat à notre site internet. Notre desk de trading est une alternative disponible pendant les heures usuelles de trading, soit par téléphone ou par e-mail.

12. Droit applicable et for

Toutes les relations entre un client et RTFX seront soumises au droit maltais. Le lieu d'exécution et le for pour toutes procédures judiciaires est Malte, sans égard au fait que le client soit ou ne soit pas résident et/ou domicilié hors de Malte.

RTFX se réserve le droit d'ouvrir une action devant le tribunal dans le ressort duquel se trouve le domicile du client ou devant tout autre tribunal compétent ; dans un tel cas, le droit maltais s'appliquera néanmoins

NOTE : Tous les frais et commissions sont TVA incluse, à moins qu'autrement précisé

TABLEAU DES CONDITIONS DE TRADING EN DEVISES – SERVICES DE GESTION ET DE CONSEIL

Dernière révision au 30 Septembre 2009

Instruments	Lever à l'ouverture		Seuil d'alarme		Dernier seuil		Fixation du prix Service Gestion et Conseil
	Levier maximal	Marge	Levier	Marge	Levier	Marge	
MAJEURES							
EUR/USD	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	*ECN +/- 0.3pips
USD/CHF	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.4pips
GBP/USD	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.4pips
USD/JPY	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.4pips
USD/CAD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.5pips
NZD/USD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.5pips
AUD/USD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.5pips
CROSS MAJEURES							
AUD/JPY	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.7pips
AUD/NZD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 1.3pips
CAD/JPY	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.6pips
CHF/JPY	100	1.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.6pips
EUR/AUD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 1.0pips
EUR/CAD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.8pips
EUR/CHF	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.3pips
EUR/GBP	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.3pips
EUR/JPY	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 0.4pips
EUR/NZD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 2.5pips
GBP/AUD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 1.0pips
GBP/CAD	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 1.0pips
GBP/CHF	100	1.00%	200	0.50%	500	0.20%	ECN +/- 1.0pips
GBP/JPY	100	1.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 1.0pips
NZD/JPY	50	2.00%	100	1.00%	250	0.40%	ECN +/- 0.7pips
METAUX							
XAG/USD **	10	10.00%	20	5.00%	50	2.00%	ECN +/- 0.5pips
XAU/USD **	20	5.00%	40	2.50%	100	1.00%	ECN +/- 0.9pips

* ECN ("Electronic Communication Network") défini un prix sur le marché Interbancaire.

** Des transactions sur ces paires peuvent être effectuées en direct de 09h.00 à 17h.30 (CET). En dehors de ces périodes, des transactions sur ces paires peuvent être effectuées en demandant une cotation, les ordres stop/loss sont surveillés.